

LE CONTEXTE COMME ENJEU PRATIQUE. LE CAS D'UN DÉBAT TÉLÉVISÉ EN VUE D'UN VOTE SUR LE GÉNIE GÉNÉTIQUE¹

Alain BOVET

Université de Fribourg (Suisse)

RÉSUMÉ

Le contexte ne constitue pas seulement une préoccupation analytique. Il arrive en effet que le contexte d'une activité pose problème à ceux qui y prennent part. L'article aborde cette problématique par le biais de l'analyse d'extraits d'un débat télévisé consacré au génie génétique, diffusé quelques jours avant un vote national. Les participants au débat sont amenés à produire des formulations divergentes de l'activité et de son contexte. Plutôt que d'endosser l'une des versions concurrentes, l'analyse se doit de rendre compte des circonstances pratiques des formulations. En l'occurrence, l'inscription du débat télévisé dans le contexte plus large d'une controverse publique offre aux participants des ressources pour attaquer ou au contraire défendre l'adéquation de l'émission en cours. Ce type d'analyse vise à instituer une approche praxéologique des espaces publics démocratiques, inspirée de l'éthnométhodologie et de l'analyse de conversation.

ABSTRACT

The issue of context is not only an analyst's problem. The context of an activity may indeed become an issue for its very participants. The paper addresses this question through the analysis of extracts of a TV debate about genetic engineering, which was broadcast a few days before a national vote. The participants produce divergent formulations of the activity and its context. Rather than affiliating with one of the versions, the analysis has to account for the practical circumstances of the formulations. Locating the TV debate in the wider context of a public controversy provides the participants with resources for attacking or, on the contrary, defending the ade-

1 Je remercie Michel Barthélémy, Esther González Martínez et Lorenza Mondada pour leurs lectures critiques de versions antérieures de ce texte. La recherche sur laquelle s'appuie ce texte a bénéficié d'un financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (Subside no 100012-100566).

quacy of the ongoing broadcast. Inspired by ethnomethodology and conversation analysis, this kind of investigation proposes a praxiological approach to democratic public spheres.

Ce que l'on a appelé contexte consiste en activités sociales méthodiques déterminantes et déterminées.

Jean Widmer²

Les espaces publics démocratiques sont animés par de nombreuses controverses sur des thèmes forts variés. Ces controverses fournissent aux différents médias les objets et les ressources qui leur permettent d'organiser de nombreux débats. Quel que soit le média en question, ces débats prennent sens en s'inscrivant dans le contexte d'une large controverse publique, qu'ils sont par ailleurs susceptibles d'infléchir (Terzi & Bovet, 2005). Ce texte vise à clarifier la relation entre un débat télévisé et la controverse publique dans laquelle il s'insère. Il s'agit d'un débat télévisé retransmis en direct en mai 1998 par la Télévision Suisse Romande, qui a été consacré à une initiative populaire soumise au vote le 7 juin 1998³. Cette initiative proposait d'inscrire dans la Constitution suisse des interdictions relatives à différents usages du génie génétique, notamment le brevetage, la production d'animaux transgéniques et la dissémination d'organismes génétiquement modifiés. L'échéance du vote de juin 1998 a suscité une "campagne de votation" exceptionnellement longue et intense.

L'analyse de conversation et l'ethnométhodologie ont consacré de nombreuses études aux débats et entretiens télévisés d'ordre politique⁴. La question de l'inscription des séquences analysées dans des controverses plus larges n'a pourtant guère droit de cité dans ce corpus d'études. L'absence de ce type de préoccupation est susceptible d'alimenter le reproche fréquemment adressé à l'ethnométhodologie d'ignorer les conditions sociales des actions examinées⁵. Or, une telle réduction n'est admise ou même envisagée ni dans le programme de l'ethnométhodologie tel que formulé et reformulé par Garfinkel (1967, 2002) ni dans celui de l'analyse de conversation. Cette dernière affiche au contraire la volonté de déployer une étude rigoureuse de

2 Widmer (1985, 175).

3 L'initiative populaire est une institution centrale de la démocratie suisse dite semi-directe. Elle consiste à soumettre des propositions de modification de la Constitution au vote populaire. L'initiative est dite "populaire" car la proposition en question émane de citoyens qui doivent récolter 100 000 signatures pour qu'elle soit soumise au vote.

4 Pour des synthèses, voir notamment l'ouvrage de Clayman et Heritage (2002), consacré aux interviews politiques, ainsi que le manuel de Hutchby (2006) sur l'usage de l'analyse de conversation pour l'étude du discours médiatique. Pour une introduction en français à ce mode d'analyse, voir Relieu & Brock (1995).

5 Dorothy Smith (1990) montre comment une réunion comprenant un exposé sur des mouvements de contestation estudiantins est produite comme détachée de ces mouvements. Elle montre également que certains des participants à la réunion thématisent ce détachement contextuel de l'activité qu'ils jugent problématique.

la question du contexte. Schegloff (1991, 1997) a ainsi pris soin à maintes reprises de préciser les conditions d'une saisie analytique du contexte fondée sur la démonstration empirique des orientations des participants et des conséquences de ces orientations sur le cours de l'action en question.

Par souci de clarté, je m'intéresserai ici à des séquences de l'émission⁶ au cours desquelles les participants sont amenés à thématiser la question de la relation du débat télévisé à une controverse qui l'englobe. Je laisse donc de côté la question des orientations tacites des membres par lesquelles un contexte spécifique est produit comme pertinent, sans pour autant que cet accomplissement fasse l'objet d'une thématisation⁷. Je reviendrai cependant sur ce point en conclusion. Les extraits analysés indiqueront que la thématisation du contexte est une pratique spécifique qui permet d'accomplir des actions telles que donner des instructions, prendre position, ou remettre en cause l'organisation de l'activité. Loin de se réduire à une simple enveloppe, le contexte, et en l'occurrence la question spécifique de l'articulation de l'activité à une entité plus large, apparaissent comme un enjeu central explicitement reconnu et traité par les participants. Je tenterai de montrer que la mise en relation particulièrement controversée de l'émission à la campagne de votation constitue un problème pratique spécifique pour les débatteurs, ainsi que pour la modératrice en charge du déroulement de l'émission.

1. ÉTABLIR LA VISÉE DE L'ÉMISSION

Le débat télévisé est d'emblée et explicitement inscrit dans la campagne de votation. Il est en effet intitulé "Génie génétique Que voter le 7 juin ?". Ce titre figure sur un large écran qui occupe l'une des parois du studio. Il est en particulier visible à l'ouverture de l'émission dont fait partie l'extrait 1 ci-dessous. Il constitue alors le fond du plan consacré à la modératrice qui ouvre l'émission. Après avoir salué les téléspectateurs et les participants, la modératrice précise le déroulement de l'émission, en référence à l'échéance du 7 juin :

Extrait 1

1	Mod	je vous présenterai aussi au fil de vos interventions\
2		les uns et les autres vous allez évidemment débattre des
3		principales dispositions de l'initiative/ avec pour but
4		de mieux informer les téléspectateurs les citoyennes et
5		les citoyens et si possible d'aider ces citoyennes et

6 Il s'agit d'une émission d'un peu plus de 90 minutes. À la suite de l'ouverture par la modératrice et d'un premier tour de table, l'essentiel de l'émission consiste en trois phases de débat contradictoire consacrées aux interdictions contenues dans le texte de l'initiative (dissémination d'OGM, production d'animaux transgéniques et brevetage).

7 Pour une analyse de telles orientations tacites dans le même débat télévisé, voir Bovet & Terzi (à paraître en 2007). Cette étude cherche à montrer qu'une ressource importante pour constituer la publicité de l'interaction consiste dans la façon dont la modératrice garantit que toute prise de parole soit identifiable comme une prise de position pour ou contre l'initiative.

6	citoyens qui ne se seraient pas fait une opinion à pou-
7	voir mieux décider le sept juin de mettre un oui ou un
8	non dans l'urne\ mais avant si vous le permettez/ quel-
9	ques points de repère\ il existe déjà dans la

Dans cette courte séquence de l'introduction, la modératrice précise de nombreux aspects de l'activité en cours. Elle indique d'abord qu'il est attendu que les participants s'affrontent sur le contenu de l'initiative (lignes 2-3). Elle précise ensuite que cette entreprise vise à "informer les téléspectateurs" (3-4). Elle indique enfin une visée additionnelle et en quelque sorte souhaitée de l'émission (5-8). Celle-ci devrait conduire les indécis à s'identifier à l'une des deux options instituées par le vote. Ces quelques énoncés reviennent à fournir des indications sur l'activité en cours afin notamment de l'ancrer dans un cours d'action plus large, à savoir la campagne précédant et préparant le vote populaire.

Il s'agit là de descriptions de l'activité et de la situation. Dans l'un de ses cours, Sacks (1992, I, 515-522) s'est penché sur cette pratique discursive spécifique qu'il qualifie de "*formulation*"⁸. Sacks remarque que la plupart des activités sont accomplies sans faire l'objet de *formulations*, que celles-ci portent sur l'activité elle-même ou sur son contexte. Il arrive cependant que ce soit le cas. Il est alors important de noter que de telles *formulations* ne peuvent pas être énoncées en surplomb ou en extériorité de l'activité⁹. Elles en font au contraire partie, ce qui pose de nouvelles questions.

"At any rate, in each case that a formulation of a setting, or an identity, is done, that's something that has some line of consequences, and some analyzable basis, for the participants, which can be one differentiated from another possible formulation, and also from not doing it at all." (*ibid.*, 516)

Sacks propose donc de prêter attention aux cas de *formulations*, en suggérant notamment que les participants sont susceptibles d'être attentifs 1) à ce qui, dans le cours de l'activité, a pu les occasionner ("analysable basis") ou 2) à ce qui peut en découler ("lines of consequences"). Il convient à présent de revenir à l'exemple examiné plus haut en fonction des remarques de Sacks.

Concernant ce qui occasionne la *formulation* en question, il s'agit manifestement d'une des tâches ordinairement accomplies lors de la phase d'ouverture d'un débat télévisé. Ces tâches consistent en l'occurrence à saluer les téléspectateurs et les participants, à préciser en quoi doit consister

8 Ce cours aborde de nombreux éléments repris ensuite dans le texte commun de Garfinkel et Sacks "On formal structures of practical action" (1970). Sur cette question voir également Lynch (1993, 184-195). Je laisse ici de côté les études de Heritage et Watson (1979, 1980) qui travaillent avec une définition à la fois plus précise et plus restreinte de la notion de formulation.

9 C'est du moins le cas lorsque la composante verbale est déterminante dans la conduite de l'activité. Ce n'est pas le cas dans la conduite automobile où les productions verbales des participants ne sont en principe pas déterminantes pour mener à bien l'activité. En revanche, dans un débat télévisé, comme dans une conversation ordinaire, il n'est pas possible de produire la *formulation* en-dehors de l'activité (cf. Bovet & Sormani, 2004).

l'émission à venir et quelle est sa visée, ainsi qu'à introduire "quelques points de repères" (9). Ces tâches sont ordinairement effectuées par celle qui est également en charge de la modération du débat. L'ouverture du débat télévisé apparaît donc comme une occasion institutionnalisée de produire des *formulations* prospectives de la suite de l'activité. Il convient à cet égard d'épaissir la description entamée plus haut.

La *formulation* permet à la modératrice de réaliser l'opération importante qui consiste à recatégoriser les "téléspectateurs" comme des "citoyens". Cette opération précise le contrat de lecture proposé à l'audience médiatique¹⁰ : les échanges à venir ne visent pas à divertir le téléspectateur, mais à lui permettre de se former une opinion afin d'être en mesure de voter le 7 juin. La modératrice précise à cet égard que le débat vise à permettre l'identification à l'un ou l'autre des deux camps en présence, à savoir celui du "oui" et celui du "non". Une telle configuration bipolaire adjoint à la tâche de modération du débat à venir un impératif d'impartialité. Je reviendrai plus bas sur ces différents points qui font l'objet de nouvelles *formulations* dans la suite du débat.

Il importe de souligner que l'activité telle qu'elle est ici *formulée* prospectivement par la modératrice se définit par l'orientation vers une échéance politique. Celle-ci constitue un horizon temporel qui définit l'émission comme orientée vers le dénouement de la campagne que constitue le vote du 7 juin. Il s'agit là d'une sorte de "script démocratique" qui est disponible pour chaque votation. Les analyses qui suivent feront ressortir des spécificités de l'actualisation du script pour cette controverse particulière. Je tenterai de montrer dans les analyses à venir que si les différents participants s'accordent sur ce script, ils divergent en revanche considérablement sur la description de l'actualisation de ce script dans la controverse en cours. En d'autres termes, ils sont loin de s'accorder sur la qualification de ce contexte. Ces désaccords les amènent à produire au cours du débat des *formulations* de l'activité en cours, de son contexte ainsi que de la nature de leur relation.

2. REFUTER UNE CRITIQUE

Je vais maintenant me pencher sur des séquences qui présentent la particularité d'assigner un contexte à l'activité en cours. L'extrait 2 correspond à une séquence de la phase du débat consacrée à l'article de l'initiative interdisant les disséminations d'OGM. L'une des partisans de l'initiative, Pürro¹¹, vient de recevoir la parole afin de répliquer à Couch qui y est opposé. Dans son intervention, Couch a présenté les partisans de l'initiative comme

10 Cette approche du discours médiatique a été élaborée par Véron (1985) à partir de la linguistique énonciative de Culioli et de la sémiotique de Peirce.

11 Je fais référence aux débataires en utilisant la désignation du locuteur dans la colonne de gauche de la transcription. Cette désignation est préférée au nom complet pour accentuer le fait que l'analyse porte sur des interventions dans le débat plutôt que sur des personnes (ou des personnalités). Les noms complets des locuteurs ainsi que leur présentation par le biais de synthétiseurs en surimpression figurent en Annexe 1. Le caractère public des données transcrites dispense des les anonymiser.

motivés par une “philosophie de la peur”, qui les conduit à se priver des apports possibles de l’“intelligence humaine” (cf. Annexe 2a, lignes 11-27)¹².

Extrait 2 (séqu. 1, 28-47)

28	Mod	d'accord madame véronique pürro pour le groupe des
29		femmes socialistes ici
30	Pürro	je crois que l'intelligence humaine monsieur le
31		conseiller fédéral et je crois que là vous ne me
32		contredirez pas/ a produit quelques catastrophes\ je
33		crois qu'on [peut faire]
34	Couch	[c'est pas une raison] pour y renoncer
35	Pürro	ah excusez-moi [mais si je prends si je prends si je
36		prends]&
37	X, Y	[[((rires))]]
38	Pürro	&l'exemple euh du nucléaire/ c'est pas un vieil exem-
39		ple hein y a quelques: années en arrière/ on [avait on
40		aurait pu]&
41		[
42	Couch	[madame pürro]
43		[
44	Mod	[attendez attendez]
45	Pürro	&faire le même on aurait probablement pu faire la même
46		émission avec euh les mêmes personnes/ et les discours
47		auraient été les mêmes de ce côté on aurait eu les

Je ne m'attarderai pas sur le début de la séquence (30-34) qui voit Pürro et Couch s'échanger une pointe sur le thème de l'intelligence humaine¹³. En dépit des rires que déclenche l'échange de pointes, Pürro développe son argumentation (35-36, 38-40, 45-47). Celle-ci consiste à démontrer que l'émission en cours sur le génie génétique met en scène une controverse similaire à celle qui s'est déroulée quelques années auparavant à propos du “nucléaire”. Selon Pürro, la proximité entre les deux controverses est telle qu'une émission qui aurait alors été consacrée au “nucléaire” serait identique à celle en cours, notamment en ce qui concerne les débataires et leurs arguments (45-47). Dans la suite de son intervention, Pürro approfondit la description de cette émission imaginaire en présentant succinctement les débats de chaque camp et leur argumentation. J'y reviendrai plus bas.

En regard de la problématique esquissée plus haut, la prise de parole de Pürro présente à ce point l'intérêt de comporter une *formulation* de l'activité en cours qui vise à l'ancrer dans un contexte plus large. L'émission en cours met en effet en œuvre une configuration du débat qui, selon Pürro, n'est pas propre au génie génétique. En d'autres termes, l'émission en cours peut être vue comme une nouvelle réalisation d'une configuration récurrente et manifestement stable. Il faut alors se pencher sur la suite de l'intervention de Pürro pour saisir d'une part en quoi consiste plus précisément cette configuration dont l'émission est une nouvelle instance, et d'autre part ce qui occasionne, et ce que permet cet ancrage contextuel.

12 Les segments des séquences qui ne font pas l'objet d'analyses ne sont pas reproduits dans le texte, mais peuvent être consultés en Annexe 2.

13 Voir Bovet (2004) pour une analyse plus complète de cette séquence.

Il convient de relever à ce propos que l'intervention interruptive de Couch (42) semble viser à contester d'emblée l'ancrage contextuel proposé par Pürro. La modératrice intervient cependant immédiatement (44) pour permettre à Pürro de mener son tour de parole jusqu'à un point de complé-
tion¹⁴.

Je me limiterai à rapporter succinctement la présentation de l'émission imaginée par Pürro (cf. Annexe 2b, 47-64), avant d'analyser de manière détaillée la conclusion qu'elle en tire. L'émission imaginée et décrite par Pürro comprend d'un côté les représentants de la science et de l'industrie, dont le discours consiste d'une part à minimiser les risques de l'énergie nucléaire, et d'autre part à souligner sa nécessité pour la collectivité. De l'autre côté, les opposants à l'énergie nucléaire mettent l'accent sur les risques de cette technique. Pürro précise à ce sujet que l'accident de Tchernobyl a donné raison aux seconds. L'extrait suivant correspond à la conclusion de l'intervention de Pürro.

Extrait 3 (séqu. 1, 63-73)

63	Pürro	non seulement possibles mais qu'il fallait les dévelop-
64		per\ donc euh je crois que arrêtez de nous faire [pas-
65		ser pour des intégristes]&
66		[
67	Mod	[voilà le parallèle oui]
68		[
69	Couch	[madame pürro il y a]
70	Pürro	&et des conservateurs il y a des exemples dans l'his-
71		toire/ où les mêmes personnes ici développaient des
72		théories euh [par rapport aux risques]
73	Couch	[madame pürro] il y a une différence essentielle entre

La conclusion de l'intervention prend la forme d'une injonction, adressée à Couch, de revoir la façon dont il présente ses adversaires (64-64, 70). Pürro indique ainsi que l'argumentation qu'elle vient de développer rend inadéquates les catégories d'"intégristes" et de "conservateurs" que Couch attribue aux partisans de l'initiative¹⁵. Pürro appuie son injonction par un énoncé qui reprend sous une forme synthétique son argument principal (70-72). Elle reprend notamment l'expression "les mêmes personnes" qui souligne la similarité de l'émission en cours avec des émissions antérieures.

L'intervention de Pürro consiste donc à qualifier l'émission en cours par le biais de la description d'une autre instance similaire. Cette description parallèle montre que les controverses sur les risques technologiques produi-

14 À ce stade de l'avancement du tour de parole, un critère de complé-
tion réside notamment dans le fait que le parallèle développé par Pürro constitue une réplique intelligible à Couch, ce qui n'est pas le cas au moment où ce dernier intervient (42).

15 La conclusion telle qu'elle est énoncée par Pürro n'implique pas nécessairement que Couch ait explicitement qualifié les partisans de l'initiative d'"intégristes" et de "conservateurs". "Faire passer pour" indique cependant que Couch a rendu ses adversaires observables et descriptibles sous ces catégories, qu'il ait ou non fait usage de ces termes.

sent des configurations identiques et partant des émissions de télévisions similaires. L'intervention de Pürro ne saurait cependant être réduite à cette visée descriptive. Il faut ici reprendre l'interrogation de Sacks sur ce qui occasionne une *formulation*, et ce qui en résulte.

L'intervention de Pürro constitue manifestement une réaction à celle de Couch. Celui-ci apparaît comme ayant avancé une définition fortement négative du camp des initiants¹⁶. Après une ouverture ironique peu fructueuse, Pürro rend compte de l'intervention de Couch en l'inscrivant dans un contexte. Par souci de clarté, ce contexte peut être qualifié de "controverse sur les risques technologiques antérieure à Tchernobyl". Dans ce contexte, les opposants aux développements technologiques apparaissent effectivement comme des "obscurantistes". La *formulation* avancée par Pürro permet donc de rendre intelligible la catégorisation dépréciative des initiants proposée par Couch. Elle effectue toutefois une étape de plus, en proposant de remplacer ce contexte par un autre jugé plus adéquat. Ce second contexte peut être qualifié de "controverse sur les risques postérieure à Tchernobyl". Il s'agit là de deux descriptions disjonctives du contexte, puisque ceux qui dans le premiers cas ignorent des risques inexistantes sont "les mêmes personnes" qui dans le second cas refusent de prendre en compte des risques existants.

Alors que le premier contexte justifie une critique de la légitimité des opposants à la technologie, qui apparaissent comme des obscurantistes, le second fonde une critique des partisans, qui apparaissent comme insouciants voire inconscients. La *formulation* avancée par Pürro est donc étroitement articulée aux circonstances de son énonciation. La *formulation* disjonctive du contexte permet en effet non seulement de rejeter l'accusation imputée à Couch, mais également de renvoyer une accusation similaire par le biais de la configuration alternative¹⁷. La prochaine section sera consacrée à la suite de l'échange.

3. SOMMER L'ADVERSAIRE D'ACCEPTER LE DÉBAT OU D'Y RENONCER

La réponse de Couch consiste avant tout à remettre en question la similitude entre les questions nucléaire et génétique.

Extrait 4 (séq. 1, 73-81)

73	Couch [madame pürro] il y a une différence essentielle entre
74	l'énergie nucléaire et génie génétique c'est que le gé-
75	nie génétique . il est conduit sous le regard du pu-
76	blic/ et dans un débat\ il n'y avait pas d'article

16 Il ne s'agit pas ici d'une évaluation analytique de l'intervention de Couch, mais d'un compte-rendu de ce que l'intervention de Pürro en dit.

17 Lynch et Bogen (1999) montrent comment le Colonel Oliver North répond et retourne une accusation en invoquant le contexte de la fin de la guerre froide, lors des auditions menées par la commission d'enquête parlementaire dans l'affaire dite de l'"Irangate". North fait ainsi apparaître ses actes passés, notamment des mensonges et des opérations illégales, comme des engagements patriotiques.

77		vingt quatre novies=
78	Pürro	=quel débat [monsieur le conseiller fédéral quel/ débat]
79	Couch	[il n'y avait pas <u>ce soir</u> / nous avons un débat] à moins
80		que vous y renonciez/ il y avait pas d'article vingt
81		quatre novies pour l'énergie atomique et l'énergie

Après plusieurs tentatives infructueuses (42, 59, 69), Couch parvient à prendre la parole (73-77). Pour contester la similarité entre énergie nucléaire et génie génétique, Couch commence par souligner que le génie génétique se distingue par sa publicité et par sa mise en discussion. Couch entreprend alors de développer le cas de l'énergie nucléaire lorsqu'il est interrompu par Pürro (78). La réponse de Couch à ce point porte donc sur une des prémisses de l'argument de Pürro, à savoir que les débats nucléaire et génétique sont similaires.

Pürro intervient par le biais d'une question rhétorique explicitement adressée à Couch (78). Elle réagit manifestement à l'affirmation selon laquelle "le génie génétique [...] est conduit [...] dans un débat". La question rhétorique adressée par Pürro montre qu'elle estime au contraire, comme elle vient de le développer, que le traitement du génie génétique ne peut être assimilé à un "débat", et donc que l'affirmation de Couch n'est pas valide. Le caractère emphatique et interruptif de l'interpellation indique l'importance que Pürro attribue à cet enjeu.

Couch suspend alors son argumentation pour adresser une réplique cinglante à Pürro (79-80). "[C]e soir nous avons un débat" consiste à répondre à l'interpellation de Pürro par le biais d'une *formulation* de l'activité en cours. Couch considère en effet que l'activité dans laquelle son interlocutrice et lui-même sont engagés de manière intelligible et descriptible établit le fait que le génie génétique fait l'objet d'un "débat". "[A] moins que vous y renonciez" (79-80) montre que la riposte de Couch ne se limite pas à un enjeu descriptif. Sous la description de Couch, l'activité dans laquelle les deux interlocuteurs sont engagés offre seulement deux modalités de participation. La première consiste à accepter le "débat" tel qu'il se déroule. La seconde consiste à "renoncer" au "débat", ce qui apparaît clairement ici comme une défaite morale. En d'autres termes, la condition introduite par "à moins que" ne porte pas sur la *formulation* de l'activité comme un "débat", qui n'est pas présentée comme contestable, mais sur la participation de Pürro au "débat". La *formulation* de Couch constitue un compte-rendu réflexif au sens que Garfinkel (1967) a donné à ce terme, dans la mesure où la description du contexte de l'activité détermine son déroulement. Cette riposte permet à Couch de sommer Pürro de choisir entre un engagement dans le débat tel qu'il se déroule et un renoncement pur et simple à y participer.

Cette séquence montre l'intérêt que présentent les *formulations* du contexte d'une activité, lorsqu'elles sont considérées dans une logique non pas de correspondance entre discours et réalité mais de constitution mutuelle (Sharrock & Watson, 1990). Cela implique de rendre compte aussi bien de ce qui occasionne ces *formulations* que de ce qui en découle. Cette dernière préoccupation justifie d'aborder brièvement la suite de cette séquence.

Après sa riposte à Pürro, Couch reprend l'argumentation interrompue (cf. Annexe 2b, 80-87). Celle-ci consiste à souligner que, contrairement à l'énergie nucléaire, le développement du génie génétique bénéficie de publicité et d'un cadre législatif¹⁸. L'extrait suivant correspond à la conclusion de son intervention.

Extrait 5 (séq. 1, 87-95)

87	Couch	pas un seul accident et on suit . le problème=
88	Mod	=à ce stade [à ce stade j'aimerais ouais]
89	Couch	[et on multiplie] les discussions entre les milieux
90		éthiques/ les milieux scientifiques . et ce soir encore
91		on contribue au débat et en ce- [cela c'est]&
92	Mod	[alors/]
93	Couch	&quelque chose de positif\
94	Mod	à ce stade de l'émission j'aimerais passer la parole euh
95		au public/ enfin qui sont des publics militants hein de

Couch conclut son intervention en soulignant que non seulement le génie génétique fait l'objet d'un débat, mais que l'activité en cours y "contribue" (90-91). Couch exploite pleinement la figure de synecdoque par laquelle le terme de "débat" peut renvoyer aussi bien à la large controverse publique sur le génie génétique, qu'à l'un de ses épisodes. Couch précise explicitement que la conduite de ce "débat" constitue "quelque chose de positif". Il s'agit toujours ici d'une réponse à Pürro, qui a affirmé au contraire que l'activité en cours, ainsi que le processus plus large dont elle participe, ne relève en aucune façon d'un "débat".

Cette séquence de confrontation entre Couch et Pürro procède par le biais de *formulations* de l'activité en cours qui visent à l'inscrire dans des contextes distincts. Cette situation agonistique rend particulièrement nécessaire que l'analyste s'abstienne d'opter pour l'une ou l'autre des versions concurrentes du contexte. Sur ce point, la position de l'analyste est comparable à celle de la modératrice du débat, qui se doit de ne pas prendre position en faveur de l'un ou l'autre des débataires. Mais qu'en est-il lorsque la confrontation porte précisément sur la définition de l'émission dont elle a la charge, et a fortiori lorsque, comme dans le cas de Pürro, cette définition revient à une critique de son adéquation ?

Il faut relever ici que la modératrice s'abstient d'entrer explicitement en matière sur les critiques adressées par Pürro. Elle se limite en effet à distribuer la parole, puis, au terme de la réponse de Couch, elle opère une transition vers une séquence distincte de l'émission (94-95). Cette attitude est rendue possible par le fait que bien que les critiques de Pürro portent sur l'émission dont la modératrice a la charge, elles sont explicitement adressées à Couch. La modératrice peut ainsi traiter les critiques de Pürro comme une prise de position dans un débat contradictoire. Tout au plus peut-on ici cons-

18 L'"article 24 novies", mentionné par Couch aux lignes 76-77, fixe dans la Constitution des principes généraux de régulation des biotechnologies. Il a été jugé insuffisant par ceux qui ont lancé l'initiative qui fait l'objet du débat.

tater que la modératrice donne le dernier mot à celui qui défend l'adéquation de l'activité en cours face aux critiques¹⁹.

Il convient cependant de relever que la façon dont Couch gère pratiquement l'intervention de Pürro consiste en quelque sorte à affirmer la pertinence de ce que j'ai appelé plus haut le "script démocratique". Pour Couch, l'émission en cours participe en effet du débat public qui doit précéder un vote. Il ne saurait être question ici d'une controverse spécifique, a fortiori problématique. Sur ce point, une convergence s'établit entre la préservation de l'adéquation de l'activité et la réponse à Pürro, c'est-à-dire entre la modératrice et Couch. Je reviendrai sur ce point plus bas

Les prochaines analyses seront consacrées à des extraits de la conclusion de l'émission, au cours de laquelle la modératrice est confrontée à de nouvelles critiques de l'émission et joue un rôle autrement plus actif que dans la séquence qui vient d'être analysée. Il s'agit justement d'évaluations de l'émission par le biais de *formulations* qui visent à l'inscrire dans un contexte problématique ou au contraire normal et légitime.

4. DRESSER LE BILAN DE L'ÉMISSION

L'extrait suivant correspond à la clôture par la modératrice de la dernière phase thématique du débat, puis au lancement de la conclusion de l'émission.

Extrait 6 (séqu. 2, 5-19)

5	Mod	&on va term- donner la parole au public contrairement
6		à ce qui était prévu on va finir avec les déclarations
7		du public/ madame euh madame\
8	Publ	xxx xxx je reprends la parole parce que depuis le
9		début j'observe les débats le premier débat auquel
10		j'ai assisté à l'hôpital/ on a dit <u>on parle pas</u>
11		d'alimentaire et aujourd'hui malgré tous les efforts
12		de ce côté/ malgré vos efforts aussi/ on n'a parlé que
13		de la recherche sur les souris [avec les souris trans-
14		géniques]&
15		[
16	X, Y	[((brouhaha))]
17		[
18	Mod	[ah non on n'a pas parlé que de ça]
19	Publ	&alors on a <u>peu</u> parlé/ du vrai problème/ et quand on

La modératrice annonce que la conclusion de l'émission va consister en "déclarations du public" (5-7). Elle met immédiatement en œuvre ce programme en désignant une spectatrice²⁰ comme prochaine locutrice (7). En

19 Dans une démarche praxéologique, une telle observation serait pertinente si, ce qui n'est en l'occurrence pas le cas, elle était le fait de participants à l'activité.

20 La disposition spatiale du studio et le déroulement de l'émission établissent une distinction claire entre les "débatteurs" et les "membres du public". Comme l'indique la fin de l'extrait 5, il s'agit de "publics militants", dans le sens où leurs membres sont identifiés comme appartenant à l'un ou l'autre camp. Ils ne figurent donc pas les téléspectateurs indécis auxquels s'adresse en premier lieu l'émission.

présentant cette conclusion comme distincte de “ce qui était prévu”, la modératrice donne vraisemblablement des indications à l’équipe de réalisation, en vue de la clôture de l’émission. L’intervention de la modératrice fournit cependant également des instructions à destination des prochains locuteurs. La modératrice ne spécifie pas sur quoi doivent porter les “déclarations” à venir. En revanche, le fait que ces “déclarations” constituent la matière de la conclusion de l’émission est susceptible de constituer une contrainte spécifique. J’y reviendrai plus bas en fonction de la façon dont les participants traitent cette contrainte implicite.

La locutrice désignée explicite d’emblée le fait qu’il s’agit de sa seconde intervention au cours de l’émission (8). La suite de son tour de parole montre qu’elle justifie cette nouvelle intervention en attirant l’attention sur un fait important, à savoir la restriction de la discussion à la question de la “recherche sur les souris [...] transgéniques” (8-14). L’importance de ce fait tient à ce qu’il s’agit d’une propriété transversale à plusieurs “débats”. La locutrice rapporte en effet l’avoir observée non seulement lors d’un “premier débat” (9-10) mais également lors de l’émission en cours (11-14). Cette description de l’émission suscite des réactions sur lesquelles je reviendrai plus bas.

L’intervention de Pub1 manifeste donc une claire orientation vers le fait qu’elle participe à la conclusion de l’émission. L’usage du passé composé (12) indique en effet que Pub1 tire un bilan critique de l’émission, considérée comme achevée. Pub1 précise que la restriction thématique de l’émission s’est opérée en dépit des “efforts” des partisans de l’initiative ainsi que de la modératrice (11-12)²¹. Cette précision est importante car Pub1 associe ainsi son propre camp et la modératrice dans une résistance aux restrictions thématiques, qui sont néanmoins imposées par les adversaires de l’initiative. Pub1 précise ainsi explicitement qu’elle ne tient pas la modératrice pour responsable de la tournure prise par l’émission.

La démarche de Pub1 est comparable à celle de Pürro analysée plus haut. Il s’agit en effet à nouveau de *formuler* l’émission de telle sorte qu’elle apparaisse comme inscrite dans le contexte d’une controverse problématique. Le contexte invoqué consiste cette fois en la campagne qui précède le vote, que Pub1 présente comme une succession de “débats” jugés problématiques du fait de leurs restrictions thématiques. Contrairement à Pürro, il ne s’agit pas ici de tenter d’infléchir le déroulement de l’activité en cours afin qu’elle s’inscrive dans un contexte moins problématique. L’intervention de Pub1 consiste au contraire à produire une conclusion critique de l’émission qui touche à sa fin. La visée de l’intervention est donc évaluative, mais je montrerai plus bas qu’elle n’est pas dépourvue d’intentions correctives.

Comme indiqué plus haut, le bilan critique avancé par Pub1 suscite différentes réactions. La modératrice produit une intervention interruptive par laquelle elle s’oppose à la description avancée par Pub1 (18). Cette in-

21 Un geste de Pub1 qui apparaît à l’écran établit ici sans ambiguïté que “ce côté” désigne le camp de la locutrice, et que “vos efforts” se rapporte à la modératrice.

tervention est simultanée à un brouhaha qui revêt ici un caractère également contestataire voire réprobateur (16). Ces réactions sont prises en compte par Pub1 dans la suite de son intervention.

Extrait 7 (séq. 2, 18-37)

18	Mod	[ah non on n'a pas parlé que de ça]
19	Pub1	&alors on a <u>peu</u> parlé/ du vrai problème/ et quand on
20		regarde l'histoire de l'initiative/ on voit qu'il
21		s'agissait de savoir ce qu'on [avait]&
22	Mod	[bon]
23	Pub1	&dans notre assiette [et des firmes comme]&
24	Mod	[non xxx xxx]
25	Pub1	&monsanto et d'autres/ elles mélangent les semences donc
26		elles arrivent [elles font des choses/ qui ne sont pas
27		admissibles\]&
28	Mod	[ouais madame d'accord madame s'il vous plaît]
29	Pub1	&donc il faudra que la loi soit [tienne compte de tout
30		ça\]
31	Mod	[d'accord ce que] ça n'a pas à voir si on s'est centré
32		on s'est centré sur les [interdictions excusez-moi]&
33	Pub1	[c'est une vraie manipulation]
34	Mod	&non on s'est centré sur les interdictions contenues
35		dans l'initiative/ qui ne concernent pas l'agro-
36		alimentaire\ il reste deux minutes à l'émission on va on
37		va avoir une synthèse des des positions de l'un et de

Pub1 tient compte de l'objection de la modératrice lorsqu'elle prolonge son intervention (19-21, 23). Il s'agit cette fois de reprocher à l'émission non pas la restriction à un seul thème, mais le fait qu'on ait "peu parlé du vrai problème". Celui-ci est défini comme la question de l'alimentation, qui est présentée comme l'objectif premier, aussi bien chronologiquement que par ordre d'importance, de l'initiative. Inscire l'émission dans le contexte de "l'histoire de l'initiative" permet d'établir son inadéquation, en l'occurrence sur le plan de son organisation thématique. En rapportant les pratiques, jugées "pas admissibles", des entreprises agro-alimentaires (23, 25-27), Pub1 illustre ensuite ce qui fonde son intervention, à savoir que les applications alimentaires du génie génétique constituent le "vrai problème", ignoré tant par l'émission que par le reste de la campagne.

Dès la mention de l'"histoire de l'initiative", la modératrice intervient à plusieurs reprises (22, 24, 28). Ces interventions conduisent Pub1 à produire une unité de construction de tour qui, introduite par "donc", se présente d'emblée comme conclusive de son tour de parole (29). Il s'agit d'une injonction à faire en sorte que la législation à venir traite ce qu'elle tient pour le "vrai problème".

Cette injonction est intéressante en ce qu'elle anticipe un échec de l'initiative. Elle inscrit en effet l'activité en cours dans un autre contexte que celui qui est posé dès le début de l'émission. Il s'agit moins de convaincre les indécis de voter pour ou contre l'initiative, que de préparer l'élaboration de la future loi sur le génie génétique. L'invocation de ce contexte alternatif repose sur un double constat d'échec : tant la campagne de vote que l'émission qui s'appête à être conclue sont présentées comme irrémédiablement

déterminées par la capacité des adversaires de l'initiative à imposer une prise en compte quasi exclusive de l'enjeu médical au détriment de la question alimentaire.

L'intervention de Pub1 rend l'activité en cours intelligible comme inadéquate, tout en exemptant la modératrice de la responsabilité de cet échec. La modératrice n'exploite cependant pas cette opportunité. Parvenant finalement à prendre la parole, la modératrice revendique en effet le bien-fondé de l'organisation thématique de l'émission, dont elle propose une *formulation* alternative (31-31, 34-37). Sous cette nouvelle description, l'organisation thématique de l'émission, loin d'avoir été imposée par les adversaires de l'initiative, apparaît comme appropriée, car fondée sur le contenu de l'initiative. La modératrice peut ainsi restaurer l'adéquation de l'émission en précisant que la question de l'alimentation n'y a pas sa place.

Il convient de préciser ici que, sans attendre la fin du tour de parole de la modératrice, Pub1 ajoute une critique nettement plus directe de l'émission : "c'est une vraie manipulation" (33). Contrairement à l'intervention qui précède, cet énoncé produit une critique directe de l'émission. La modératrice prend en compte cette intervention, d'une part en cherchant à y mettre fin ("excusez-moi") puis en la contestant ("non"). Elle reprend alors ce qui apparaît désormais clairement comme une défense de l'adéquation de l'émission en réponse à des critiques (34-36)²². Elle indique ainsi que le fait de ne prendre en compte ni l'aspect alimentaire ni l'histoire de l'initiative ne relève pas de la prise de position d'un des deux camps, mais du travail normal d'organisation et de modération d'un débat approprié.

À la suite de cette mise au point, la modératrice invoque le temps limité pour redéfinir la conclusion de l'émission (36-37). J'y reviendrai plus bas. La mise au point apportée par la modératrice est intéressante en regard du travail sur la définition du contexte effectué par Pub1. Cette dernière a présenté l'émission comme un débat de plus dans une campagne uniformément biaisée, en raison de l'exclusion du thème de l'alimentation. En justifiant cette exclusion, la modératrice restaure en premier lieu l'adéquation de l'émission dont elle a la charge, mais aussi implicitement celle de la campagne dans son ensemble. En d'autres termes, alors que Pub1 déplore que l'émission ait reproduit un problème de l'ensemble de la campagne, la modératrice conteste l'existence même de ce problème au cours de l'émission comme lors du reste de la campagne.

La mise au point permet également de restaurer la pertinence du contexte de la campagne sous un autre aspect. J'ai noté plus haut que Pub1 invitait à sortir du contexte et de la visée que l'émission s'est donné d'emblée, à savoir de fournir aux indécis des raisons de voter pour ou contre

²² La brève intervention de Pub1 (33) peut être comprise comme portant sur l'action, jugée manipulatrice, des firmes agro-alimentaires plutôt que sur l'émission. La réaction de la modératrice (32, 34) ne permet pas de trancher cette question, mais participe indiscutablement d'une défense de l'émission face à la critique de Pub1.

l'initiative. Pub1 semble en effet considérer que, le vote étant déjà perdu, du fait notamment des biais de l'émission et de la campagne, l'enjeu réside dès lors dans l'étape suivante, à savoir l'élaboration d'une législation en lieu et place de l'initiative. En restaurant la normalité de l'émission, la modératrice rappelle que l'horizon temporel et pratique de l'émission demeure le vote à venir. Ce rappel prend une forme particulièrement explicite dans la suite de la séquence, où, sitôt la mise au point effectuée, la modératrice opte pour une nouvelle forme de conclusion de l'émission.

Extrait 8 (séqu. 2, 34-50)

34	Mod	&non on s'est centré sur les interdictions contenues
35		dans l'initiative/ qui ne concernent pas l'agro-
36		alimentaire\ il reste deux minutes à l'émission on va on
37		va avoir une synthèse des des positions de l'un et de
38		l'autre/ je vais demander peut-être à madame riatsch da-
39		mi\ madame riatsch dami/ au terme de tout ce débat vous
40		avez entendu les uns et les autres/ vous dites au télés-
41		pectateur/ pour moi il y a <u>une</u> bonne raison pour la-
42		quelle voter pour l'initiative/ vous dites quoi
43	Riats	. que chacun pèse les intérêts propres/ . et que c'est
44		dans l'urne on met un oui/ ou un non\ après avoir bien
45		pesé tous les intérêts/ je sais pas si c'est en parlant
46		si vite/ et en étant en ayant été si vite sur les argu-
47		ments ce soir que les gens vont pouvoir choisir/ mais je
48		pense/ que chacun aura en son âme et conscience un
49		choix\ . à faire\
50	Mod	d'accord de l'autre côté de ha du débat/ monsieur le

À la suite de la mise au point, la modératrice invoque le temps limité pour redéfinir la conclusion de l'émission (36-38). Il ne s'agit plus de donner la parole au public, mais de solliciter une "synthèse [...] des positions" de chaque camp. Elle désigne à cet effet l'une des partisans de l'initiative comme prochaine locutrice (38-39). Elle lui demande explicitement de chercher à convaincre le "téléspectateur" en lui fournissant "une bonne raison pour laquelle voter pour l'initiative" (40-42). Il s'agit clairement ici d'une phase distincte du reste de l'émission, composé de confrontations entre les deux camps. C'est donc peu avant de clore l'émission que la modératrice rappelle le contrat énonciatif institué dès les premières secondes : fournir aux téléspectateurs indécis les moyens d'opter pour l'une ou l'autre des options du vote.

C'est plus précisément ici pour mettre prématurément fin à une première forme de conclusion constituée par des interventions des "membres du public". La conclusion avortée présente pour la modératrice un double inconvénient. D'une part, elle remet en cause l'adéquation de l'émission, qu'elle présente comme aussi biaisée que le reste de la campagne. D'autre part, du fait de ce biais, elle propose pour l'émission un autre horizon de pertinence que celui qui est maintenu au cours de l'émission. Il importe donc de s'assurer que la conclusion redéfinie restaure cet horizon de pertinence.

La "synthèse" proposée par Riats consiste à renvoyer chacun à un jugement individuel s'agissant du vote (43-49). Ce faisant, elle remet en ques-

tion le fait que l'émission ait rempli sa mission de permettre la formation d'un tel jugement. Il faut noter ici d'une part que cette remise en cause est loin d'avoir la force critique des interventions des partisans de l'initiative analysées précédemment. D'autre part, cette évaluation ne passe pas par l'inscription de l'émission dans un contexte plus large et problématique. L'extrait suivant correspond à la seconde "synthèse" suivie de la clôture de l'émission par la modératrice.

Extrait 9 (séq. 2, 50-65)

50	Mod	d'accord de l'autre côté de ha du débat/ monsieur le
51		conseiller fédéral couchepin/
52	Couch	alors l'initiative est excessive/ on l'a vu tout au
53		long du débat/ . elle euh essaye de trouver pour des
54		solutions pour la suisse alors que le problème est mon-
55		dial/ <u>et surtout</u> elle nous découple/ de l'univers
56		scientifique mondial/ et elle a des risques économiques
57		importants alors que nous nous préconisons des garde-
58		fous et un dialogue démocratique comme ce soir/ mais
59		sans interdictions absolues\
60	Mod	voilà/ mesdames et messieurs nous arrivons au <u>terme</u> / du
61		temps qui nous était imparti pour cette émission/ vous
62		avez entendu les uns et les autres/ c'est maintenant à
63		<u>vous</u> de choisir/ et à <u>vous</u> de déposer votre bulletin
64		dans l'urne si ça n'est pas encore fait par correspon-
65		dance/ le . sept juin prochain\ le sept juin

Couch commence par qualifier l'initiative d'"excessive", en précisant que cette propriété a été constamment démontrée au cours de l'émission (52-53). Il énumère ensuite trois arguments qui étayaient l'évaluation initiale (53-57). Il oppose enfin à ce programme problématique l'alternative proposée par le camp qu'il représente (57-59). Il s'agit d'une part de poser des "garde-fous" et d'autre part de conduire un "dialogue démocratique", dont Couch précise que l'émission qui s'achève en a constitué une instance ("comme ce soir"). Enfin, il souligne que cette voie alternative s'abstient de procéder par le biais d'"interdictions absolues".

Dans sa "synthèse", Couch recourt à deux *formulations* de l'émission. La première permet de relever que l'émission a fait voir le caractère "excessif" de l'initiative (52-53), qui tient notamment aux "interdictions absolues" dont est exempte l'alternative qu'il propose. La seconde se réduit au déictique temporel "ce soir" par lequel l'émission est inscrite dans le contexte d'un "dialogue démocratique" (58). Proposer en guise de "synthèse" d'inscrire l'émission dans un tel contexte revient ici à l'évaluer comme adéquate. Le fait que l'émission a démontré le caractère "excessif" de l'initiative semble constituer un critère de cette évaluation. Les deux mentions de l'émission ne sauraient en effet être dissociées, d'autant plus que Couch laisse clairement entendre que la conduite, ou la poursuite, du "dialogue démocratique" n'est pas compatible avec les "interdictions absolues" de l'initiative.

La "synthèse" de Couch consiste donc à articuler le rappel des principaux arguments contre l'initiative et une évaluation de l'émission qui est en train de s'achever. Son intervention définit pour l'émission un contexte tem-

porel qui s'avère compatible avec celui que l'émission elle-même propose par la bouche de la modératrice. Couch juge en effet qu'au terme de l'émission, le téléspectateur a pris la mesure du caractère excessif de l'initiative et est dès lors en mesure de voter. Ce qui distingue le contexte temporel de Couch de celui que l'émission propose est que le premier envisage un refus populaire de l'initiative comme condition à la poursuite du "dialogue démocratique". L'émission ne saurait projeter un tel horizon, sous peine de perdre toute prétention à l'impartialité requise.

À l'exception de ce dernier point, les *formulations* de l'émission et de son contexte par Couch et par la modératrice s'avèrent donc fortement convergentes. Il n'est donc pas surprenant que la modératrice juge également que l'émission a rempli sa mission. Celle-ci peut dès lors conclure l'émission en invitant le téléspectateur à se rendre aux urnes (60-65). Les *formulations* du contexte par Couch et par la modératrice se rejoignent donc sur le fait d'inscrire l'activité en cours dans le "script démocratique", qui apparaît non seulement comme normal, mais également comme orienté normativement vers le fonctionnement de la démocratie.

5. CONCLUSION

Il ressort des deux séquences analysées que les partisans de l'initiative considèrent que l'émission en cours reproduit les aspects problématiques de l'ensemble de la controverse. Pour cette raison, ils déplorent vivement que l'émission s'inscrive dans un tel contexte. À l'inverse, l'adversaire de l'initiative se réjouit du fait que l'émission s'inscrive dans le contexte normal et légitime d'une campagne de vote, que j'ai qualifié de "script démocratique". Les désaccords entre (au moins) deux camps constituent la raison d'être des débats télévisés. Ils peuvent cependant s'avérer problématiques pour l'instance médiatique lorsqu'ils portent sur l'adéquation de l'émission elle-même. L'intervention de la modératrice qui vise à restaurer l'adéquation de l'émission face aux critiques apparaît en effet comme une prise de position opposée à celle d'un des camps en présence. Les analyses qui précèdent montrent ainsi une forte convergence entre les *formulations* de l'émission et de son contexte qui sont produites par l'adversaire de l'initiative et la modératrice. Une telle convergence peut dès lors nourrir des reproches de manquement à l'impartialité à laquelle la modératrice est astreinte.

De tels reproches sont formulés dans différentes séquences de ce débat, qui n'ont pas pu être toutes examinées ici. Ces critiques de l'émission reçoivent cependant toutes de la part de la modératrice le traitement qui a été réservé à celle émise par Publ. Ce type de réponse en direct à la critique relève certes des impératifs professionnels de la modératrice, qui se doit de préserver l'adéquation du travail qui est en train d'être accompli par l'équipe de réalisation. Cette forme de modération s'avère cependant problématique pour la légitimité des instances médiatiques dans la mesure où, comme on l'a vu, il est susceptible d'être perçu comme un affiliation à l'un des camps en présence. Plus profondément, il semble crucial que la question de la définition du contexte pertinent d'une activité orientée vers un acte démocratique

puisse constituer un objet de débat. Si les espaces publics démocratiques sont des lieux où la société éprouve et redéfinit ses institutions (Widmer, 2004), il semble pour le moins souhaitable que les modalités de l'actualisation contingente et située du "script démocratique" par le biais de productions médiatiques soient soumises à une discussion collective, plutôt qu'écartées comme des critiques infondées.

Le contexte d'une émission télévisée de débat politique apparaît donc comme un objet hautement controversé. J'ai analysé quelques unes des séquences au cours desquelles sont produites des *formulations* de l'émission et de son contexte. Suivant les recommandations de Sacks, j'ai cherché à dégager ce qui occasionne de telles *formulations*, et ce qui en découle. Une telle perspective montre que les *formulations* du contexte sont étroitement articulées aux séquences lors desquelles elles sont produites. Il n'est donc pas du ressort de l'analyste de déterminer la version pertinente, normale ou encore légitime du contexte de l'émission. Il s'agit bien au contraire de décrire l'établissement, et la contestation, de versions de ce contexte, comme des accomplissements des participants à l'activité. Cette approche s'inspire d'une des principales recommandations de l'ethnométhodologie, qui invite à traiter les phénomènes sociaux comme des thèmes plutôt que comme des ressources d'enquêtes (Zimmerman & Pollner, 1970).

Bogen et Lynch (1993) ont néanmoins rappelé à bon escient que cette recommandation ne doit pas être érigée en règle impérative, sous peine de se confronter aux apories de la réduction phénoménologique qui suppose de mettre en suspens tout sens commun. La possibilité même de conduire une analyse repose en effet sur le recours à de nombreuses ressources de sens commun. Cette remarque vaut également pour ce qui relève du contexte. Les analyses qui précèdent ne peuvent donc pas prétendre avoir suspendu tout savoir de sens commun s'agissant de la trame contextuelle des pratiques envisagées. Elles se sont focalisées sur une forme spécifique du contexte d'un débat télévisé, à savoir son inscription dans une controverse plus large, en cherchant à montrer que l'établissement d'un tel contexte constitue un enjeu central pour les participants.

De telles investigations empiriques visent à documenter la constitution, en l'occurrence interactionnelle, d'un cadre de pertinence pour des actions et discours médiatiques et politiques. J'espère avoir pu suggérer, sur la question spécifique de l'inscription d'un débat télévisé dans une controverse publique, l'intérêt d'une approche praxéologique, c'est-à-dire qui cherche à rendre compte de la production d'un phénomène intelligible et descriptible par et pour les participants à une activité.

Les analyses qui ont été menées ici se sont donc focalisées sur les circonstances pratiques de *formulations* de certaines dimensions du contexte de l'activité, ce qui amène à deux remarques finales. D'abord, la focalisation relève d'une décision de l'analyste, au même titre que celle qui consisterait à ne prendre en compte comme contexte que l'environnement séquentiel très immédiat des différentes *formulations*. Il est à cet égard important de chercher à établir une étude ethnométhodologique de dimensions du contexte qui

sont précisément délaissées voire ignorées dans ce mode d'analyse. Ensuite, il ne faudrait en aucun cas déduire de cette étude que seules sont opérantes les dimensions d'un contexte qui sont explicitement thématiques par les participants. Sur ce point, l'épistémologie ne varie guère d'un cas à l'autre : que le contexte fasse ou non l'objet de *formulations*, il incombe à l'analyste de démontrer que les participants s'y orientent et que cette orientation détermine leur activité.

BIBLIOGRAPHIE

- BOGEN D. & LYNCH M. (1993), "Do we need a general theory of social problems?", in Holstein J. & Miller G. (eds), *Reconsidering social constructionism: debates in social problems theory*, New York, De Gruyter.
- BOVET A. & TERZI C. (à paraître en 2007), "Vers une définition positive de la publicité des interactions médiatiques", in Broth M. et al. (éds), *Le français parlé des médias. Actes du colloque de Stockholm 8-12 juin 2005*, Stockholm, Acta Universitatis Stockholmiensis, 49-61
- BOVET A. (2004), "Quel débat, Monsieur le conseiller fédéral, quel débat ?" Autorité, génie génétique et débat public", *Carnet de bord*, 7, 74-82
- BOVET A. & SORMANI P. (2004), "Order in disorder: Rule-governed action as socio-logical phenomena", in C. van Dijkum et al. (eds), *Proceedings of the Sixth International Conference on Logic and Methodology*, August 17-20, 2004, Amsterdam, The Netherlands, SISWO.
- CLAYMAN S. & HERITAGE J. (2002), *The News Interview: Journalists and Public Figures on the Air*, Cambridge, Cambridge University Press
- GARFINKEL H. (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.
- GARFINKEL H. (2002), *Ethnomethodology's Program: Working Out Durkheim's Aphorism*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield.
- GARFINKEL H. & SACKS H. (1970), "On formal structures of practical action", in McKinney J.C. & Tiryakian E.A. (eds), *Theoretical sociology: perspectives and developments*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- HERITAGE J.C. & WATSON D.R. (1979), "Formulations as conversational objects", in Psathas G. (ed.), *Everyday language: studies in ethnomethodology*, New York, Irvington.
- HERITAGE J.C. & WATSON D.R. (1980), "Aspects of the properties of formulations in natural conversations: Some instances analysed", *Semiotica*, 30:3/4, 245-262.
- HUTCHBY I. (2006), *Media Talk. Conversation analysis and the Study of Broadcasting*, Maidenhead, Open University Press.
- LYNCH M. (1993), *Scientific practice and ordinary action: ethnomethodology and social studies of science*, Cambridge, Cambridge University Press
- LYNCH M & BOGEN D. (1999), "The Struggle Between Testimony and Evidence at the Iran-contra Hearings", in Jalbert P.L. (ed.), *Media Studies: Ethnomethodological Approaches*, Lanhan/New York/Oxford, University Press of America.
- RELIEU M. & BROCK F. (1995), "L'infrastructure conversationnelle de la parole

- publique. L'analyse des réunions politiques et des interviews télédiffusées", *Politix* 31, 77-112
- SACKS H. (1992), *Lectures on conversation*, 2 vols., Oxford, Basil Blackwell.
- SCHEGLOFF E. A. (1991), "Reflections on talk and social structure", in Boden D. & Zimmerman D.H. (eds), *Talk and social structure: studies in ethnomethodology and conversation analysis*, Cambridge, Polity Press.
- SCHEGLOFF E. A. (1997), "Whose text? Whose context?", *Discourse & Society*, 8, 165-87.
- SHARROCK W. & WATSON R. (1990), "L'unité de faire et du dire. L'action et l'organisation sociales comme phénomènes observables et descriptibles", *Raisons Pratiques*, 1, 227-254
- SMITH D. E. (1990), "The social organization of subjectivity: an analysis of the micro-politics of a meeting", *Texts, facts and femininity. Exploring the relations of ruling*, New York, Routledge
- TERZI C. & BOVET A. (2005), "La composante narrative des controverses politiques et médiatiques. Pour une analyse praxéologique des actions et des mobilisations collectives", *Réseaux*, 132, 111-132.
- VERON E. (1985), "L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports de presse", *Les médias*, Publication de l'Institut de Recherches et d'Études Publicitaires, 203-229.
- WIDMER J. (1985), "Référence et cadre de l'énonciation. Analyser Searle et une plaisanterie douteuse", in *Recherches en Linguistique Étrangère, Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Paris, Les Belles Lettres, 159-183
- WIDMER J. (2004), *Langues nationales et identités collectives. L'exemple de la Suisse*, Paris, L'Harmattan.
- ZIMMERMAN D.H. & POLLNER M. (1971), "The everyday world as a phenomenon", in Douglas J.D. (ed.), *Understanding everyday life: towards a reconstruction of sociological knowledge*, London, Routledge & Kegan Paul, 80-103

ANNEXE 1 : LOCUTEURS DES SÉQUENCES

Désignation	Synthétiseur en surimpression	Fonction dans l'émission
Mod	-	modératrice de l'émission
Pürro	Véronique Pürro, "femmes socialistes suisses"	débataire
Couch	Pascal Couchepin, Conseiller fédéral	débataire
Pub1	-	spectatrice
Riats	Elisabetta Riatsch Dami, Pharmacienne, Comité Oui, GE	débataire

ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION COMPLÈTE DES SÉQUENCES

a) Séquence 1

1	Mod	moi j'aimerais à ce stade-là j'aimerais/ je me mets-
2		d'ailleurs je suis dans la position des- des citoyennes
3		et citoyens qui ne sont <u>pas</u> spécialistes/ et qui enten-
4		dent/ des gens euh des scientifiques d'un bord et d'un
5		autre/ qui s'envoient à la figure des études dont cer-
6		tains <u>disent</u> qu'elles sont déterminantes et d'autres
7		<u>disent</u> qu'elles sont exagérées et qu'elles ne valent
8		rien/ et je me demande comment le citoyen la citoyenne
9		<u>peut</u> se décider se faire une opinion [monsieur le
10		conseiller fédéral]
11	Couch	[mais mais je crois] je crois qu'il y a derrière
12		l'attitude des partisans de l'initiative une philoso-
13		phie/ une philosophie qui dit on veut absolument être
14		sûr d'avoir une société <u>absolument</u> sans risque avec un-
15		un risque zéro . et qu'on entend dire tout à l'heure
16		dans le domaine du génie génétique on ne connaît <u>qu'une</u>
17		<u>partie</u> de la science je dis mais bien sûr/ sinon on ar-
18		rêterait de chercher/ et par définition la science
19		c'est avancer/ c'est chercher de: de nouvelles euh de
20		nouvelles techniques/ c'est chercher des nouveautés et
21		alors parce que <u>peut-être</u> / la science peut/ comporter
22		des risques ou ouvrir des <u>portes</u> qui sont plus délica-
23		tes que d'autres/ il faudrait tout arrêter\ et je crois
24		que c'est une attitude philosophique c'est une attitude
25		de <u>peur</u> . absolue\ qui aboutit finalement à refuser les
26		chances que donne l'intelligence humaine dans ce bas
27		monde/
28	Mod	d'accord madame véronique pürro pour le groupe des
29		femmes socialistes ici
30	Pürro	je crois que l'intelligence humaine monsieur le
31		conseiller fédéral et je crois que là vous ne me
32		contredirez pas/ a produit quelques catastrophes\ je
33		crois qu'on [peut faire]
34	Couch	[c'est pas une raison] pour y renoncer
35	Pürro	ah excusez-moi [mais si je prends si je prends si je
36		prends]&
37	X, Y	[[((rires))]]
38	Pürro	&l'exemple euh du nucléaire/ c'est pas un vieil exemple
39		hein y a quelques: années en arrière/ on [avait on au-
40		rait pu]&
41		[
42	Couch	[madame pürro]
43		[
44	Mod	[attendez attendez]
45	Pürro	&faire le même on aurait probablement pu faire la même
46		émission avec euh les mêmes personnes/ et les discours
47		auraient été les mêmes de ce côté on aurait eu les
48		scientifiques et les industries qui nous r- nous au-
49		raient dit <u>pas</u> de problèmes <u>aucun</u> risque il nous faut
50		<u>absolument</u> développer euh cette nouvelle technologie
51		parce que sans elle plus d'électricité et cetera/ et de
52		l'autre côté eh bien ceux qu'on considère comme des
53		fondamentalistes/ mais qui à long terme ont eu <u>raison</u> /
54		et qui ont dit attention il y a des risques\ . et

55		qu'est-ce qui s'est passé monsieur le conseiller fédé-
56		ral c'est qu'on a dû avoir une catastrophe du type
57		tchernobyl/ pour. premièrement s'apercevoir [que les
58		risques]&
59	Couch	[une seule phrase]
60	Pürro	&étaient existants et . graves/ . qu'on sait toujours
61		pas du reste comment on va réussir à à les: à les dé-
62		passer/ et deuxième chose que des alternatives étaient
63		non seulement possibles mais qu'il fallait les dévelop-
64		per\ donc euh je crois que arrêtez de nous faire [pas-
65		ser pour des intégristes]&
66		[
67	Mod	[voilà le parallèle oui]
68		[
69	Couch	[madame pürro il y a]
70	Pürro	&et des conservateurs il y a des exemples dans l'his-
71		toire/ où les mêmes personnes ici développaient des
72		théories euh [par rapport aux risques]
73	Couch	[madame pürro] il y a une différence essentielle entre
74		l'énergie nucléaire et génie génétique c'est que le gé-
75		nie génétique . il est conduit sous le regard du pu-
76		blic/ et dans un débat\ il n'y avait pas d'article
77		vingt quatre novies=
78	Pürro	=quel débat [monsieur le conseiller fédéral quel/ débat]
79	Couch	[il n'y avait pas <u>ce soir</u> / nous avons un débat] à moins
80		que vous y renonciez/ il y avait pas d'article vingt
81		quatre novies pour l'énergie atomique et l'énergie ato-
82		mique au départ était conduite d'une manière secrète
83		pour des raisons très évidentes/ c'était/ en en vue de
84		créer des instruments de guerre\ le génie génétique se
85		fait sous le regard du public et avec un certain nombre
86		de garde-fous\ l'article vingt quatre novies et il n'y
87		a <u>pas</u> un seul accident et on suit . le problème=
88	Mod	=à ce stade [à ce stade j'aimerais ouais]
89	Couch	[et on multiplie] les discussions entre les milieux
90		éthiques/ les milieux scientifiques . et ce soir encore
91		on contribue au débat et en ce- [cela c'est]&
92	Mod	[alors/]
93	Couch	&quelque chose de positif\
94	Mod	à ce stade de l'émission j'aimerais passer la parole
95		euh au public/ enfin qui sont des publics <u>militants</u>
96		hein de ce de soit pour ou contre le les le . cette
97		initiative/ pour avoir leurs premières réactions des
98		remarques à ce qu'ils viennent d'entendre je crois que
99		madame vous souhaitez: vous exprimer/

b) Séquence 2

1	Mod	[madame pürro s'il vous plaît on ne peut pas se lancer
2		dans un long][développement on arrive à la conclusion
3		de l'émission je vous l'ai dit/ . s'il vous plaît]&
4	X, Y	[(brouhaha)]
5	Mod	&on va term- donner la parole au public contrairement à
6		ce qui était prévu on va finir avec les déclarations du
7		public/ madame euh madame\
8	Pub2	xxx xxx je reprends la parole parce que depuis le début
9		j'observe les débats le premier débat auquel j'ai as-
10		sisté à l'hôpital/ on a dit <u>on parle pas d'alimentaire</u>

11		et aujourd'hui malgré tous les efforts de ce côté/
12		malgré vos efforts aussi/ on n'a parlé que de la re-
13		cherche sur les souris [avec les souris transg-
14		éniques]&
15		[
16	X, Y	[(brouhaha)]
17		[
18	Mod	[ah non on n'a pas parlé que de ça]
19	Pub2	&alors on a <u>peu</u> parlé/ du vrai problème/ et quand on
20		regarde l'histoire de l'initiative/ on voit qu'il
21		s'agissait de savoir ce qu'on [avait]&
22	Mod	[bon]
23	Pub2	&dans notre assiette [et des firmes comme]&
24	Mod	[non xxx xxx]
25	Pub2	&monsanto et d'autres/ elles mélangent les semences
26		donc elles arrivent [elles font des choses/ qui ne sont
27		<u>pas</u> admissibles\]&
28	Mod	[ouais madame d'accord madame s'il vous plaît]
29	Pub2	&donc il faudra que la loi soit [tienne compte de tout
30		ça\]
31	Mod	[d'accord ce que] ça n'a pas à voir si on s'est centré
32		on s'est centré sur les [interdictions excusez-moi]&
33	Pub2	[c'est une vraie manipulation]
34	Mod	& <u>non</u> on s'est centré sur les interdictions contenues
35		dans l'initiative/ qui ne concernent pas l'agro-
36		alimentaire\ il reste deux minutes à l'émission on va
37		on va avoir une synthèse des des positions de l'un et
38		de l'autre/ je vais demander peut-être à madame riatsch
39		dami\ madame riatsch dami/ au terme de tout ce débat
40		vous avez entendu les uns et les autres/ vous dites au
41		téléspectateur/ pour moi il y a <u>une</u> bonne raison pour
42		laquelle voter pour l'initiative/ vous dites quoi
43	Riats	. que chacun pèse les intérêts propres/ . et que c'est
44		dans l'urne on met un oui/ ou un non\ après avoir bien
45		pesé tous les intérêts/ je sais pas si c'est en parlant
46		si vite/ et en étant en ayant été si vite sur les argu-
47		ments ce soir que les gens vont pouvoir choisir/ mais
48		je pense/ que chacun aura en son âme et conscience un
49		choix\ . à faire\
50	Mod	d'accord de l'autre côté de ha du débat/ monsieur le
51		conseiller fédéral couchepin/
52	Couch	alors l'initiative est excessive/ on l'a vu tout au
53		long du débat/ . elle euh essaye de trouver pour des
54		solutions pour la suisse alors que le problème est mon-
55		dial/ <u>et surtout</u> elle nous découple/ de l'univers
56		scientifique mondial/ et elle a des risques économiques
57		importants alors que nous nous préconisons des garde-
58		fous et un dialogue démocratique comme ce soir/ mais
59		sans interdictions absolues\
60	Mod	voilà/ mesdames et messieurs nous arrivons au <u>terme</u> / du
61		temps qui nous était imparti pour cette émission/ vous
62		avez entendu les uns et les autres/ c'est maintenant à
63		<u>vous</u> de choisir/ et à <u>vous</u> de déposer votre bulletin
64		dans l'urne si ça n'est pas encore fait par correspon-
65		dance/ le . sept juin prochain\ le sept juin prochain
66		c'est aussi une grande journée d'information sur la té-
67		lévision suisse romande la première chaîne/ le premier
68		canal/ avec des flashes l'après midi une grande émission

69	en fin d'après-midi de six heures moins vingt à sept
70	heures/ avec des résultats du débat des commentaires
71	des analyses/ sur tous ces objets de votation fédérale/
72	et aussi sur tous ces objets importants/ de votation
73	cantonale\ mais encore une fois le sept juin c'est
74	d'abord le jour où vous pourrez décider du sort de
75	cette initiative oui ou non non ou oui/ à vous de jouer
76	merci de nous avoir suivi excellentes fin de soirée au
77	revoir/ à bientôt\ ..
78	X, Y ((applaudissements))
79	((générique))